

Bilan du marché du travail

2017



En 2017, la situation sur le marché du travail en Centre-Val de Loire est contrastée : les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) baissent de 2,2 % par rapport à 2016, alors que ceux ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) augmentent. La région totalise ainsi 218 600 demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en moyenne sur 2017, soit 1,4 % de plus que l'année précédente. Cette situation se retrouve au niveau national, de manière relativement homogène entre les régions. Le Centre-Val de Loire profite toutefois d'évolutions légèrement plus favorables que la moyenne métropolitaine. Au sein de la région, tous les départements et la plupart des zones d'emploi connaissent des évolutions similaires. En revanche, des écarts très importants se confirment selon les classes d'âge : la demande d'emploi en catégories A, B et C des jeunes continue de baisser (-3,5 % entre 2016 et 2017), tandis que les seniors sont toujours en forte hausse

(+4,7 %). Les volumes d'entrées et de sorties des fichiers de demandeurs d'emploi restent élevés : 237 000 personnes se sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B ou C en 2017 et 233 000 sont sorties de ces listes.

En 2017, Pôle emploi a diffusé 317 400 offres d'emploi en Centre-Val de Loire contre 246 600 en 2016. Cette forte hausse est en partie liée aux partenariats développés avec un nombre croissant de sites internet d'emploi. Cette démarche permet à Pôle emploi de diffuser les offres transmises par ces partenaires, en plus de celles qui sont directement déposées par les employeurs.

D'autres indicateurs conjoncturels semblent positifs en Centre-Val de Loire : les déclarations préalables à l'embauche sont en hausse de 5,2 % en 2017 et les emplois intérimaires augmentent encore plus nettement (+16,2 %). Le taux de chômage diminue de 0,7 point en 2017 dans la région, cette baisse étant sensiblement homogène entre

les départements. Comme pour le nombre de demandeurs d'emploi, cette amélioration du taux de chômage concerne en premier lieu les jeunes entre 15 et 24 ans. Les consommations d'heures d'activité partielle diminuent globalement en Centre-Val de Loire, la situation étant toutefois très hétérogène selon les départements.

Les mesures d'accompagnement vers l'emploi connaissent actuellement plusieurs changements : en 2017, le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACÉA) remplace le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Les emplois aidés sont en forte diminution, avant leur transformation en Parcours emploi compétences (PEC) en janvier 2018. Et en septembre 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel officialise la réforme de l'apprentissage.

Baisse des demandeurs d'emploi sans activité en 2017

En Centre-Val de Loire, 218 600 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories A, B ou C à Pôle emploi en moyenne sur l'année 2017, soit 1,4 % de plus que l'année précédente.

Cette évolution cache toutefois une situation contrastée. Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont a priori les plus éloignés de l'emploi, au sens où ils n'ont exercé aucune activité professionnelle. En 2017, leur nombre diminue de 2,2 % en région pour se fixer à 128 500. Cette deuxième année de baisse consécutive met un terme à la hausse ininterrompue des années antérieures.

À l'inverse, les nombres de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte (catégorie B) ou longue (catégorie C)

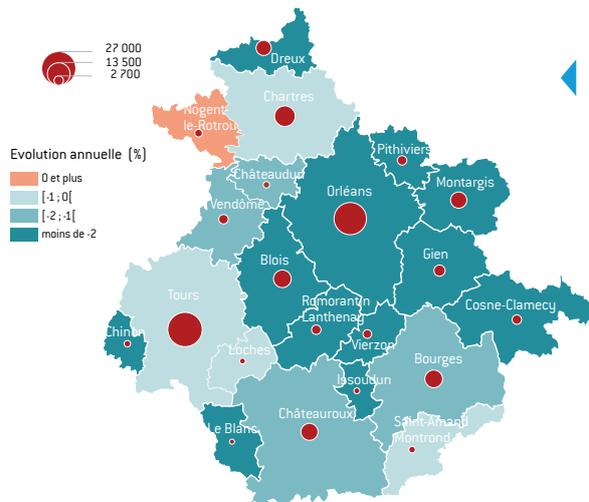
augmentent en 2017. En particulier, la catégorie C connaît de très fortes hausses depuis plusieurs années (+10,3 % en 2017).

Ce contraste se retrouve au niveau national, même si le Centre-Val de Loire profite d'évolutions un peu plus favorables que la moyenne des régions.

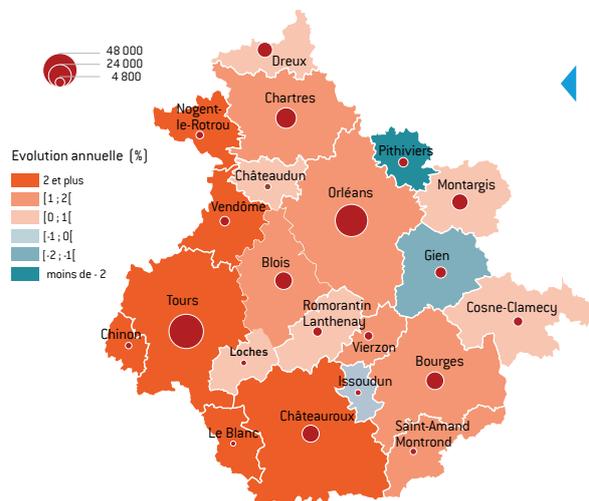
En France métropolitaine, les demandeurs d'emploi de catégorie A baissent de 0,9 % en 2017. Toutes les régions sont concernées, mis à part les Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Corse qui connaissent des hausses modérées, inférieures à 1 %. Quant au total des catégories A, B et C, il augmente dans toutes les régions (+ 2,1 % au niveau métropolitain).

Une situation similaire dans tous les départements de la région

Cette relative homogénéité géographique, observée au niveau national, se retrouve entre les différents territoires du Centre-Val de Loire. En 2017, les demandeurs d'emploi de catégorie A sont en effet en diminution dans tous les départements de la région, même si l'amplitude varie de -3,6 % en Indre-et-Loire à -1,1 % dans le Loiret. Et au niveau plus fin des zones d'emploi, seule celle de Nogent-le-Rotrou connaît une augmentation (+0,8 %).



Evolution du nombre moyen de demandeurs d'emploi en cat. A entre 2016 et 2017



Evolution du nombre moyen de demandeurs d'emploi en cat. ABC entre 2016 et 2017

Quant à la hausse du total des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, elle concerne l'ensemble des départements, là aussi à des degrés divers : de +0,4 % dans le Loiret à +2,6 % en Indre-et-Loire. Pour les zones d'emploi, seules celles de Pithiviers, Gien et Issoudun profitent d'une baisse forte (supérieure à 2 %) dans la plupart des zones d'emploi de l'ouest de la région : Nogent-le-Rotrou, Vendôme, Tours, Chinon, Le Blanc et Châteauroux.

Demands d'emploi en moyenne sur l'année dans la région Centre-Val de Loire

| | 2017 | | 2016 | | Evolution annuelle (%) | |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------------|-------------|
| | Cat. ABC | Cat. A | Cat. ABC | Cat. A | Cat. ABC | Cat. A |
| Cher | 25 381 | 16 176 | 25 011 | 16 400 | 1,5 | -1,4 |
| Eure-et-Loir | 35 910 | 21 863 | 35 505 | 22 177 | 1,1 | -1,4 |
| Indre | 17 998 | 10 771 | 17 571 | 10 954 | 2,4 | -1,7 |
| Indre-et-Loire | 52 031 | 29 659 | 50 696 | 29 995 | 2,6 | -1,1 |
| Loir-et-Cher | 26 669 | 14 722 | 26 366 | 15 188 | 1,1 | -3,1 |
| Loiret | 60 600 | 35 276 | 60 338 | 36 582 | 0,4 | -3,6 |
| Centre-Val de Loire | 218 589 | 128 465 | 215 486 | 131 296 | 1,4 | -2,2 |
| France métro. | 5 573 085 | 3 484 200 | 5 457 433 | 3 515 520 | 2,1 | -0,9 |

Source : STMT - Pôle emploi, Dares - Données brutes

De fortes différences selon les publics concernés

Les évolutions entre 2016 et 2017 diffèrent fortement selon le profil des demandeurs d'emploi. Le nombre de jeunes de moins de 25 ans diminue nettement, et ceci même pour le total des catégories A, B et C (-3,5 %). Pour les seniors de 50 ans et plus, la hausse pour ces mêmes catégories (+4,7 %) est en revanche bien plus élevée que pour l'ensemble des classes d'âge (+1,4 %).

Quant aux demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, leur nombre augmente légèrement plus (+1,5 %) que l'ensemble des demandeurs d'emploi. La durée moyenne d'inscription passe de 19 mois et demi en 2016 à 20 mois en 2017. Ce sont ainsi 46,8 % des demandeurs d'emploi régionaux qui sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, soit 2,6 points de plus que la moyenne nationale en 2017.

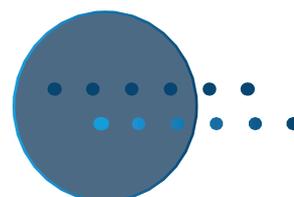
Par ailleurs, la hausse du total des catégories A, B et C sur l'année 2017 concerne presque uniquement les femmes (+2,7 %), le nombre d'hommes demandeurs d'emploi restant au contraire pratiquement stable dans la région (+0,1 %).

Demands d'emploi en moyenne sur l'année par public dans la région Centre-Val de Loire

| | 2017 | 2016 | Evolution annuelle (%) |
|--|----------------|----------------|------------------------|
| | Cat. ABC | Cat. ABC | Cat. ABC |
| Femmes | 113 378 | 110 429 | 2,7 |
| Hommes | 105 211 | 105 058 | 0,1 |
| Moins de 25 ans (*) | 32 370 | 33 551 | -3,5 |
| 50 ans et plus (*) | 53 952 | 51 548 | 4,7 |
| Demands d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) | 102 333 | 100 855 | 1,5 |
| Ensemble | 218 589 | 215 486 | 1,4 |

(*) l'âge est calculé en âge en fin de mois

Source : STMT - Pôle emploi, Dares - Données brutes

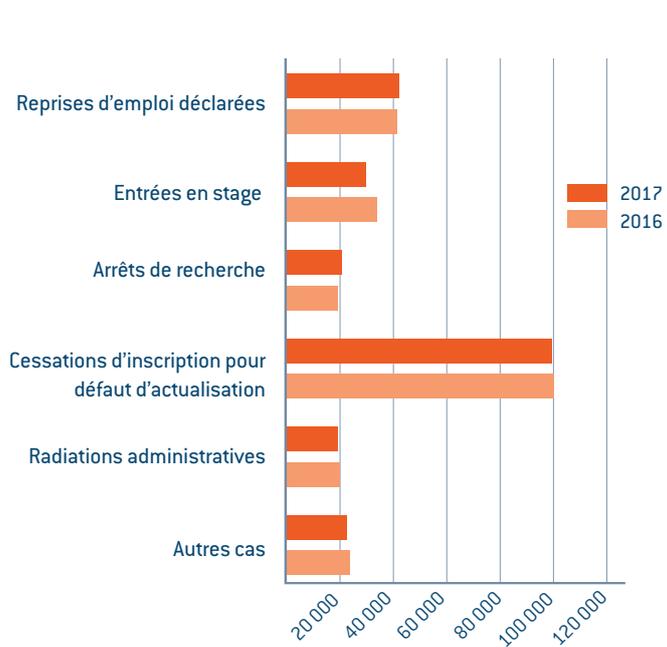


Les nouveaux demandeurs d'emploi intéressés par les métiers du commerce et des services à la personne et à la collectivité

Malgré la hausse des demandeurs d'emploi de longue durée, les mouvements – entrées et sorties des listes de Pôle emploi – des demandeurs d'emploi restent à des volumes élevés. Ces flux ont toutefois légèrement ralenti par rapport à 2016.

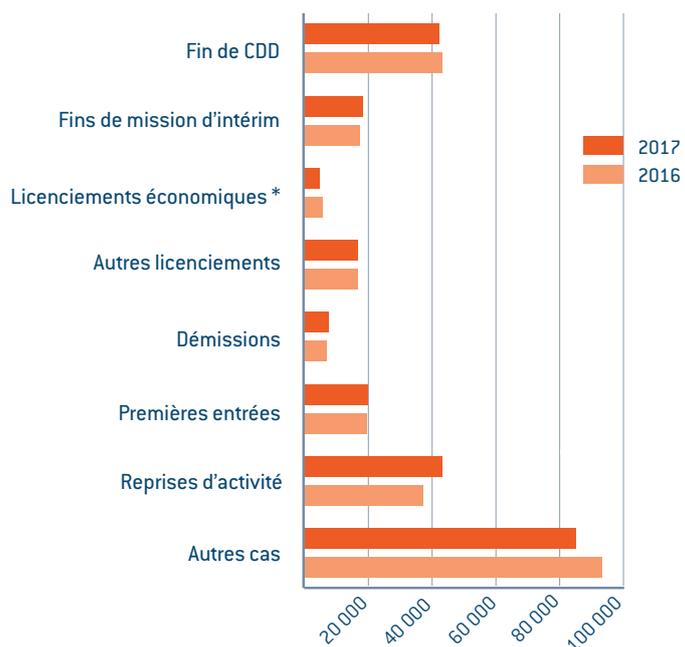
Flux de sorties des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi - Catégories ABC
Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

233 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont sortis des listes de Pôle emploi en 2017 contre 237 600 en 2016. Même si le défaut d'actualisation reste la raison la plus répandue pour ces sorties, les reprises d'emploi déclarées sont un peu plus nombreuses en 2017 (42 000) qu'en 2016 (41 400).



Flux d'entrées des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi - Catégories ABC
Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

Réciproquement, 237 300 nouveaux demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C en 2017 contre 239 100 en 2016. Il s'agit souvent de personnes jusqu'alors inactives cherchant à reprendre une activité professionnelle (43 300 en 2017). Ces souhaits de reprise d'activité sont d'ailleurs en forte hausse depuis deux ans. Les personnes s'inscrivant à Pôle emploi à la fin d'un CDD restent un cas fréquent (42 200 en 2017), mais leur nombre diminue depuis plusieurs années.



* y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés, de CRP et de CTP

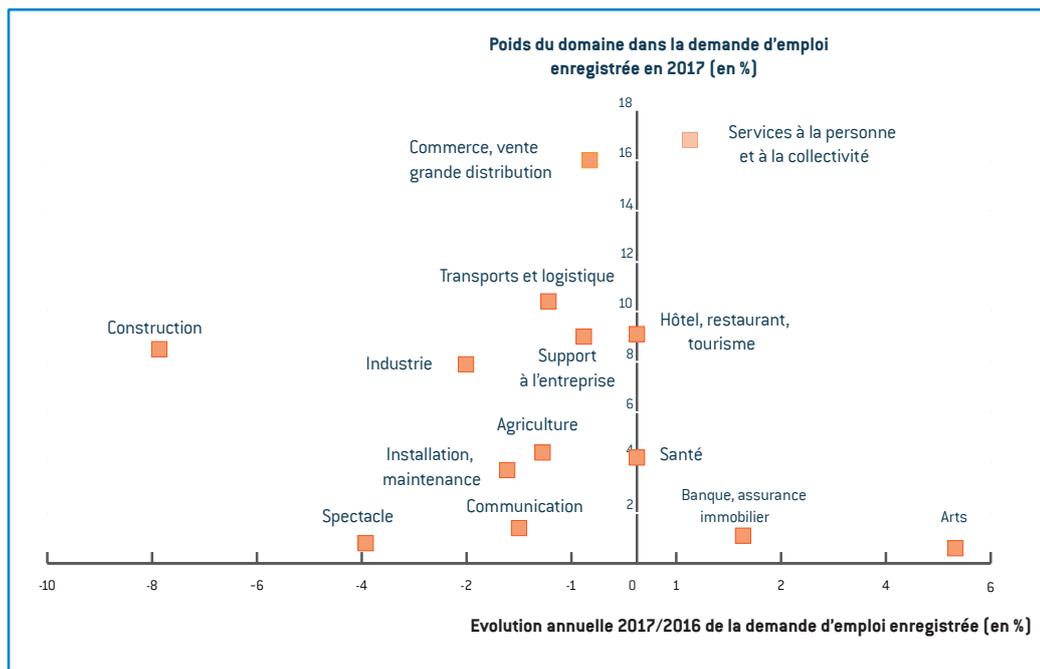
Tous ces nouveaux inscrits cherchent le plus souvent un emploi dans les métiers des services à la personne et à la collectivité (pour 16,7 % d'entre eux) ou dans ceux du commerce, de la vente et de la grande distribution (15,9 %).

Les métiers artistiques semblent susciter un intérêt grandissant : +5,4 %

de personnes intéressées par ces métiers entre les nouveaux inscrits de 2016 et ceux de 2017, après une hausse de 8,6 % entre 2015 et 2016. Ils restent cependant encore marginaux, seul 0,6 % du total des nouveaux inscrits se positionnant sur ces métiers. À l'inverse, les métiers de la construc-

tion sont en perte de vitesse [-8,1 % entre 2016 et 2017, après -2,1 % entre 2015 et 2016]. Toutefois, ils intéressent encore 8,4 % des nouveaux inscrits en 2017.

Les inscriptions de demandeurs d'emploi par métier recherché



Pôle emploi diffuse de plus en plus d'offres d'emploi de ses partenaires

Pour répondre aux attentes de tous ces demandeurs d'emploi, Pôle emploi cherche à proposer les offres d'emploi les plus nombreuses et les plus diversifiées possible. Pour ce faire, Pôle emploi diffuse également les offres qui lui sont transmises par un nombre croissant de partenaires. La plupart de ces partenaires sont des « jobboards » : sites internet affichant des offres d'emploi.

Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par type de contrat en région Centre-Val de Loire

Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi (données brutes)

En combinant les offres directement déposées à Pôle emploi par les employeurs et celles transmises par ses partenaires, ce sont ainsi 317 400 offres d'emploi au total qui ont été diffusées par Pôle emploi en 2017, contre 246 600 en 2016. De plus, 45,8 % de ces offres en 2017 proposent un contrat à durée indéterminé (CDI).

| | 2017 | 2016 |
|------------------------------|----------------|----------------|
| Contrat à durée déterminée | 57 417 | 52 180 |
| Contrat à durée indéterminée | 145 432 | 104 748 |
| Contrat intérimaire | 101 393 | 78 644 |
| Contrat saisonnier | 2 478 | 3 033 |
| Autres | 10 658 | 8 039 |
| Total | 317 378 | 246 644 |

Baisse du taux de chômage dans tous les départements et pour tous les publics

Au sens du Bureau international du travail (BIT), les chômeurs sont les personnes n'ayant aucune activité professionnelle, étant disponibles pour prendre un emploi et en cherchant activement. Cette notion est donc proche de celle des demandeurs d'emploi de catégorie A, même si un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi.

Taux de chômage (en % de la population active)
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

En 2017, le taux de chômage au sens du BIT a diminué de 0,7 point en Centre-Val de Loire, comme pour l'ensemble de la France métropolitaine. En région, il est ainsi passé de 9,5 % de la population active en 2016 à 8,8 % en 2017. Tous les départements du Centre-Val de Loire ont connu des évolutions similaires, même si le Loiret a profité d'une baisse un peu plus importante (-0,9 point). Cependant, en termes de niveau de taux de chômage, de forts écarts subsistent en 2017 entre les départements : de 7,9 % de la population active dans le Loir-et-Cher à 9,7 % dans le Cher.

| | 2017 | 2016 | Evolution 2017/2016 (en point de %) |
|-----------------------|------|------|-------------------------------------|
| Cher | 9,7 | 10,4 | -0,7 |
| Eure-et-Loir | 8,9 | 9,5 | -0,6 |
| Indre | 9,1 | 9,8 | -0,7 |
| Indre-et-Loire | 8,5 | 9,1 | -0,6 |
| Loir-et-Cher | 7,9 | 8,6 | -0,7 |
| Loiret | 8,9 | 9,8 | -0,9 |
| Centre-Val de Loire | 8,8 | 9,5 | -0,7 |
| France métropolitaine | 9,1 | 9,8 | -0,7 |

Taux de chômage en région Centre-Val de Loire (en % de la population active)
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

L'évolution régionale du taux de chômage au sens du BIT est cohérente avec la baisse des demandeurs d'emploi de catégorie A. Même si la situation s'améliore pour toutes les classes d'âge, on retrouve d'ailleurs des disparités similaires : le taux de chômage diminue très fortement pour les jeunes entre 15 et 24 ans (-2,7 points contre 0,7 point pour l'ensemble de la population), alors que celui des 50 ans et plus ne baisse que de 0,4 point. Malgré tout, le taux de chômage des jeunes reste très élevé : 22,6 % de la population active en Centre-Val de Loire en 2017.

| | 2017 | 2016 | Evolution 2017/2016 (en point de %) |
|----------------|------|------|-------------------------------------|
| Femmes | 8,6 | 9,3 | -0,7 |
| Hommes | 8,9 | 9,7 | -0,8 |
| 15-24 ans | 22,6 | 25,3 | -2,7 |
| 25-49 ans | 8,1 | 8,6 | -0,5 |
| 50 ans et plus | 5,9 | 6,3 | -0,4 |
| Ensemble | 8,8 | 9,5 | -0,7 |

Baisse des consommations d'activité partielle au niveau régional

L'activité partielle permet aux entreprises de provisoirement réduire ou suspendre leur activité lorsqu'elles rencontrent des difficultés ponctuelles. Leurs salariés continuent alors de percevoir une rémunération, qui est en partie prise en charge par l'État.

Entre juillet 2016 et juin 2017, les consommations d'activité partielle s'élèvent à 596 500 heures en Centre-Val de Loire. Elles ont fortement diminué par rapport à un an auparavant, que ce soit au niveau régional (-24,2 %) ou au niveau national (-18,2 % pour la France métropolitaine).

Toutefois, cette évolution diffère fortement d'un département à l'autre : en Centre-Val de Loire, elle varie ainsi de -56 % dans le Cher à +48,1 % en Eure-et-Loir.

L'activité partielle est en effet souvent utilisée pour répondre à des aléas conjoncturels très locaux. Par exemple, les inondations de juin 2016 dans le département du Loiret avaient entraîné des consommations d'activité partielle très élevées : 112 700 heures pour le seul deuxième trimestre de l'année 2016. Un an plus tard, au cours du deuxième trimestre 2017, seules 23 700 heures d'activité partielle ont été consommées par les entreprises du Loiret, soit une baisse de 79 %.

L'emploi intérimaire augmente dans tous les départements de la région

Si l'intérim ne représente qu'un faible volume par rapport à l'emploi total, il sert souvent de variable d'ajustement aux aléas économiques. Son évolution très volatile constitue ainsi un indicateur conjoncturel.

En 2017, l'intérim s'élève en moyenne à 35 500 emplois en équivalents temps plein (ETP) en Centre-Val de Loire, soit 16,2 % de plus qu'en 2016. Cette évolution est similaire à celle de la France métropolitaine (+16,7 %). Tous les départements de la région profitent de la hausse de l'emploi intérimaire, mais à des degrés divers : l'Eure-et-Loir et le Loiret bénéficient tous deux d'une augmentation légèrement supérieure à 20 %, alors que celle du Cher se limite à 4,1 %.

Au niveau régional, les principaux secteurs d'activité employant des intérimaires sont le transport-entrepôt (6 600 ETP en 2017), la construction (4 600 ETP), le commerce (2 800 ETP), ainsi que plusieurs secteurs industriels comme la fabrication de produits en caoutchouc et plastique (2 400 ETP), les industries agro-alimentaires (2 300 ETP) et la métallurgie (2 000 ETP). En 2017, l'intérim augmente dans tous ces secteurs en Centre-Val de Loire.

Hausse des déclarations préalables à l'embauche dans tous les grands secteurs d'activité

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité obligatoire que l'employeur doit accomplir pour chaque salarié qu'il a l'intention d'embaucher. Elle constitue donc un indicateur de la conjoncture économique.

En 2017, les entreprises du Centre-Val de Loire ont rempli 717 400 DPAE (hors emplois intérimaires), soit 5,2 % de plus qu'en 2016. 92,1 % de ces DPAE concernent des emplois dans le secteur tertiaire, en particulier dans les domaines de l'action sociale et de l'hébergement médico-social (117 100 DPAE en 2017), de l'hébergement-restauration (105 100 DPAE) et des activités de services administratifs et de soutien (105 100 DPAE également). Les DPAE de l'ensemble du secteur tertiaire augmentent de 5 % en 2017.

S'ils représentent des volumes de DPAE moins importants, les secteurs de l'industrie et de la construction sont également en hausse : 32 400 DPAE en 2017 pour l'industrie soit 4,7 % de plus qu'en 2016, et 24 100 DPAE en 2017 pour la construction soit 11,6 % de plus qu'en 2016.

Les réformes des politiques de l'emploi

Les mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi connaissent actuellement de nombreuses évolutions.

Les [entrées en contrat d'apprentissage](#) sont toujours en hausse en Centre-Val de Loire, avec 13 500 nouveaux apprentis en 2017, soit 3,6 % de plus qu'en 2016.

Pour soutenir ce développement, un projet de réforme de l'apprentissage est lancé début 2018, puis officialisé par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Cette réforme comporte plusieurs volets : modification du financement, simplification des démarches pour les entreprises, assouplissement des conditions d'accès, etc.

En 2017, les entrées dans toutes les formes d'emplois aidés ont fortement diminué : leur

nombre total est ainsi passé de 13 960 en 2016 à 9 535 en 2017, soit une baisse globale de 31,7 %, encore plus notable dans le secteur marchand (-59,9 %).

Cette diminution s'inscrit dans un contexte de profonde réforme des emplois aidés. À partir de janvier 2018, ceux-ci sont en effet transformés en [Parcours emploi compétences \(PEC\)](#). Destiné aux publics les plus éloignés du marché du travail, ce nouveau dispositif est désormais réservé aux employeurs du secteur non marchand.

Les PEC sont exclusivement prescrits dans le cadre de [contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi \(CUI-CAE\)](#) et plus aucune entrée en emploi d'avenir n'est possible en 2018.

En 2017, le [Contrat d'insertion dans la vie sociale \(CIVIS\)](#) est remplacé par le [Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie \(PACEA\)](#). Ce dispo-

sitif constitue le nouveau cadre d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi par les missions locales. Il combine des périodes de formation et des périodes de mise en situation professionnelle. 9 804 PACEA ont été signés en Centre-Val de Loire en 2017.

En 2015 et 2016, la [Garantie jeunes](#) avait été expérimentée dans certains départements de la région. Généralisée à toute la France depuis janvier 2017, cette mesure constitue à présent une modalité optionnelle du PACEA. Elle est destinée aux jeunes en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. 3 090 personnes sont entrées en Garantie jeunes dans la région en 2017.

Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

| | 2017 | 2016 | Evolution 2017/2016 (en %) |
|--|---------------|---------------|-------------------------------|
| Contrats d'apprentissage | 13 512 | 13 041 | 3,6 |
| Contrats d'apprentissage du secteur privé | 12 868 | 12 464 | 3,2 |
| Contrats d'apprentissage du secteur public | 644 | 577 | 11,6 |
| Emplois aidés | 9 535 | 13 960 | -31,7 |
| Emplois aidés du secteur marchand | 1 141 | 2 845 | -59,9 |
| <i>Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)</i> | 986 | 2 077 | -52,5 |
| <i>Emplois d'avenir</i> | 155 | 768 | -79,8 |
| Emplois aidés du secteur non marchand | 8 394 | 11 115 | -24,5 |
| <i>Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)</i> | 6 948 | 8 570 | -18,9 |
| <i>Emplois d'avenir</i> | 1 446 | 2 545 | -43,2 |
| Mesures d'accompagnement des jeunes * | | | |
| Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) | ** | 3 551 | ** |
| Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi (PACEA) | 9 804 | ** | ** |
| Garantie jeunes | 3 090 | 1 679 | 84,0 |

* le PACEA a remplacé le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en 2017
 ** absence de donnée due à la nature des choses
 Source : DARES - extraction en septembre 2018

Pour en savoir plus

Directe Centre-Val de Loire

[Données trimestrielles sur les demandeurs d'emploi](#)
[Directe Indicateurs mensuel sur l'emploi intérimaire](#)

Ministère du travail

[Le Parcours emploi compétences \(PEC\)](#)
[Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie \(PACÉA\)](#)
[La Garantie jeunes](#)

Pôle emploi Centre-Val de Loire

[Les partenaires de Pôle emploi](#)

Insee Centre-Val de Loire

[Bilan économique 2017](#)

Sources et définitions

Définitions des catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories, en particulier :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Méthodologie : Site internet de la Dares, [Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi](#)

Évolution des modalités de diffusion des données du marché du travail

Les séries mensuelles étant très volatiles et parfois difficiles à interpréter, la Directe Centre-Val de Loire ne publie plus de données sur les demandeurs d'emploi chaque mois, mais à un rythme trimestriel. Cette évolution est conforme aux préconisations nationales de la Dares et de Pôle emploi. Dans ces publications trimestrielles, les nombres de demandeurs d'emploi en fin de mois ont ainsi été remplacés par les nombres de demandeurs d'emploi en moyenne sur le trimestre. Le présent bilan annuel adopte une logique similaire : alors que les éditions précédentes se focalisaient sur les effectifs de demandeurs d'emploi à fin décembre de l'année considérée, la publication de cette année privilégie les effectifs moyens de demandeurs d'emploi au cours de 2017. Ce nouvel indicateur est à la fois moins volatile et plus pertinent pour analyser la situation globale de l'année.

Offres d'emploi diffusées par Pôle emploi

Les employeurs déposent des offres à Pôle emploi qui les diffuse ensuite auprès des demandeurs d'emploi. Toutefois, de nombreux sites internet d'emploi (« jobboards ») se développent depuis plusieurs années. Ces autres acteurs sont parfois spécialisés dans certains secteurs d'activité ou certaines catégories socioprofessionnelles (l'emploi des cadres par exemple). La part de marché de Pôle emploi peut donc varier fortement selon les secteurs d'activité ou les catégories socioprofessionnelles. De manière à refléter le marché du travail dans son ensemble, Pôle emploi met en place des partenariats avec un nombre croissant de ces sites

d'emploi et rediffuse les offres transmises par ces partenaires.

Les données de la présente publication correspondent à l'ensemble des offres diffusées par Pôle emploi, celles directement déposées par les employeurs, mais aussi celles transmises par les partenaires.

Chômage au sens du BIT

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

L'Urssaf recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Sont exclus les particuliers employeurs à domicile, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Le champ exclut également les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole par les entreprises relevant de ce régime.

Intérim

Depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée (CDI) intérimaires.

Méthodologie : Site internet de la Dares, [Note de révision des séries de l'emploi intérimaire](#)

Emplois intérimaires en équivalent temps plein (ETP)

Volume total de travail effectué par les intérimaires rapporté au volume de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.

Les différentes formes d'emplois aidés en 2017 et 2018

Jusqu'en 2017, le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Il prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et d'un contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. Les emplois d'avenir ont pour objectif de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés, et de leur donner accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable.

À partir de janvier 2018, les emplois aidés sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC) et sont uniquement prescrits dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand. Plus aucune entrée en emploi d'avenir n'est possible en 2018.

Parcours emploi compétences (PEC)

Les PEC sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et le salarié en PEC bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent. La prescription du PEC se fait en faveur des employeurs du secteur non-marchand, sélectionnés en fonction des critères suivants : le poste doit permettre de développer la maîtrise de comportements professionnels et de compétences techniques qui répondent à des besoins du bassin d'emploi ou qui sont transférables à d'autres métiers qui recrutent ; l'employeur doit démontrer une capacité à accompagner au quotidien la personne ; l'employeur doit permettre l'accès à la formation et à l'acquisition de compétences.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, technologique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus ayant satisfait à l'obligation scolaire.

Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

Créé en avril 2005 dans le cadre du plan de cohésion sociale, le CIVIS vise à accompagner les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable. Il est mis en œuvre par le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation. En 2017, le CIVIS est remplacé par le PACEA.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. Chaque phase d'accompagnement peut comporter des périodes de formation, des périodes de mise en situation en milieu professionnel, des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel, des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

Garantie jeunes

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ces jeunes sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. La Garantie jeunes constitue désormais une modalité spécifique du PACEA : aucun jeune ne peut entrer en Garantie jeunes sans avoir simultanément ou au préalable intégré un PACEA.